

dans cette direction, mais vu l'intérêt que cette proposition de grande portée a déjà fait naître, il devrait être possible d'élargir le cadre des arrangements actuels, en augmentant le nombre des participants et des bénéficiaires, comme celui des projets entrepris.

Les avantages qui découleraient de la mise en oeuvre d'un programme de développement régional comme celui-là ne sont pas les seuls à présenter un caractère séduisant; il y a également les bienfaits qu'apporterait le développement graduel économiques et autres entre les pays de la région, échanges des échanges/qui pourraient avoir lieu grâce à des ententes bilatérales ou dans le cadre d'un programme de développement encore plus vaste.

On imagine difficilement, toutefois, comment ces possibilités pourraient trouver une réalisation adéquate tant que les hostilités continuent dans la région.

Une cessation des hostilités semble donc être la condition fondamentale de tout progrès vers un règlement politique négocié et durable, ou vers la mise en oeuvre d'un plan de développement; loin de s'exclure, ces deux solutions - si elles pouvaient être amorcées - se compléteraient et se renforceraient mutuellement, et les progrès dans une sphère pourraient très aisément stimuler ou faciliter les progrès dans l'autre. Elles sont toutes les deux des aspects des mêmes réalités géographiques et politiques, et de l'avis du Gouvernement canadien elles méritent la considération la plus sérieuse de la part de tous les gouvernements qui ne souhaitent rien d'autre pour cette région troublée que de voir ses populations jouir d'une paix